Sensibilisation

Opter pour des mobilités douces et à mettre en œuvre les bonnes pratiques de partage de l'espace public.

Pédagogie et communication

Favoriser les mobilités douces

Afin d'inciter les Pessacais à opter pour des mobilités douces et à mettre en œuvre les bonnes pratiques de partage de l'espace public, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes, les actions de sensibilisation se multiplient avec :

- Des actions à destination des jeunes, comme l'attribution d'une aide mobilité pour les 16/25 ans.
- La distribution d'un kit sécurité vélo aux futurs collégiens.
- L'opération « Savoir Rouler à vélo » dans les écoles, afin de donner les bases aux enfants de 6 à 11 ans pour être autonome à vélo.
- Le soutien aux journées « Écoles sans voiture ».
- Des actions spécifiques de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière proposées lors de manifestations, comme la Fête du vélo.

Stop au stationnement sur les pistes cyclables

Pour sécuriser encore davantage l'ensemble des voies cyclables, l'action "Stop au stationnement sur les pistes cyclables" est proposée. Chacun d'entre vous peut en être acteur !

L'idée de ce dispositif est simple :

- Faire preuve de pédagogie à l'attention des conducteurs qui stationnent sur les trottoirs, gênent la circulation des cyclistes et des piétons.
- Leur faire prendre conscience d'une situation qui engendre de la dangerosité. En effet, le risque d'accident est plus élevé, notamment à proximité des écoles, notamment lorsque les enfants doivent se déporter sur la chaussée.

Des **flyers "stop au stationnement sur les pistes cyclables"sont téléchargeables au format PDF** pour vous permettre de participer et faire participer à cette campagne : dès que vous serez témoin ou victime de cet acte d'incivisme, déposez-le sur le parebrise du contrevenant.
Ensemble, participons au développement de la pratique du vélo en toute sécurité !

La Fête du vélo

La Fête du vélo est proposée par la Ville, en partenariat avec l'association Etu'Récup : une journée entière placée sous le signe du vélo !
Avec au programme une bourse aux vélos, des ateliers participatifs de réparation et de marquage vélo, des ateliers de fabrication d'objets à partir de pièces de vélos usagées ou de récupération, des animations, des sensibilisations autour de la sécurité routière, des stands d'information...
La Fête du vélo a lieu chaque année au mois de mai.

Ville de
PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS